

PALIER 2 ▶ COMPÉTENCE 7 ▶ L'AUTONOMIE ET L'INITIATIVE

S'APPUYER SUR DES MÉTHODES DE TRAVAIL POUR ÊTRE AUTONOME	DATE
▶ Respecter des consignes simples, en autonomie	
▶ Être persévérant dans toutes les activités	
▶ Commencer à savoir s'autoévaluer dans des situations simples	
▶ Soutenir une écoute prolongée (lecture, musique, spectacle, etc.)	
FAIRE PREUVE D'INITIATIVE	
▶ S'impliquer dans un projet individuel ou collectif	
AVOIR UNE BONNE MAÎTRISE DE SON CORPS ET UNE PRATIQUE PHYSIQUE (SPORTIVE OU ARTISTIQUE)	
▶ Se respecter en respectant les principales règles d'hygiène de vie ; accomplir les gestes quotidiens sans risquer de se faire mal	
▶ Réaliser une performance mesurée dans les activités athlétiques et en natation	
▶ Se déplacer en s'adaptant à l'environnement	

Être autonome dans son travail, s'impliquer dans un projet individuel ou collectif, prendre des décisions, supposent des connaissances, des capacités et des attitudes qui s'acquièrent dans toutes les disciplines et, également, dans les activités éducatives qui prolongent les enseignements.

C'est donc par l'observation des attitudes de l'élève dans la classe, et plus largement dans l'école, que le professeur des écoles est en mesure d'évaluer et de valider cette compétence.

La compétence 7 est validée au palier 2 le :	
--	--